

# POWERTY

## LETTRE D'INFORMATION N° 3

*Les énergies renouvelables pour les populations vulnérables*



**Interreg  
Europe**



European Union | European Regional Development Fund



#POWERTY

Web

<https://www.interregeurope.eu/powerity/>

## BIENVENUE DANS CETTE TROISIÈME ÉDITION DE LA LETTRE D'INFORMATION DU PROJET POWERITY !

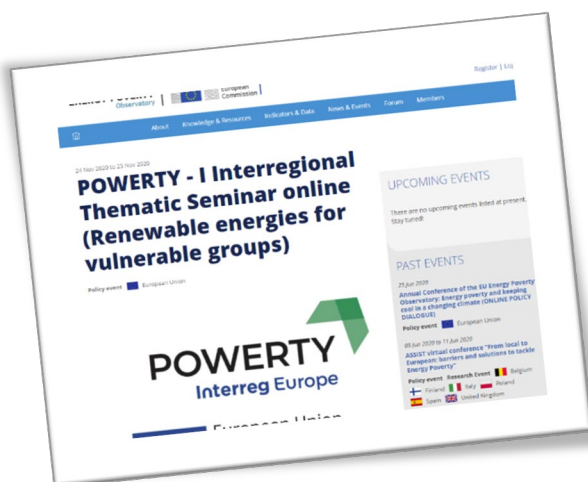
C'est au cours du troisième semestre du projet, couvrant la période du 1<sup>er</sup> août 2020 au 31 janvier 2021, que s'est tenu un premier séminaire thématique interrégional, consacré aux technologies (énergies renouvelables) et à l'économie (mécanismes de financement). Ont suivi des réunions d'experts dans chacune des régions, qui ont permis aux différents partenaires européens du projet de relayer les informations du séminaire interrégional à l'échelle régionale.

En vue de la préparation du séminaire, et pour assurer la qualité des futures étapes du projet, plusieurs réunions ont eu lieu au sein du consortium du projet POWERITY.

Parmi les nouveautés dans le domaine de la précarité énergétique, citons la publication de la Recommandation (UE) 2020/1563 de la Commission sur la précarité énergétique et le premier plan stratégique global pour les personnes âgées d'Andalousie.

Le projet POWERITY a figuré dans de nombreux événements internationaux que nous détaillerons ci-après, et a eu un impact majeur sur nos réseaux grâce à son implication dans le « Ding Dong Challenge », organisé par des partenaires lituaniens, à la création du vlog « POWER et TY » par des partenaires polonais, et aux publications sur son [site Web](#), entre autres (lien en anglais).

## LE PREMIER SÉMINAIRE THÉMATIQUE INTERRÉGIONAL



L'Agence andalouse de l'énergie (AEA), en tant que chef de file du projet POWERITY, et l'Agence de développement des investissements publics de Lituanie (VIPA) ont organisé le premier séminaire thématique interrégional du projet. Ce séminaire a eu un bel impact, avec la participation de plus de 120 experts à l'échelle internationale, qui ont apprécié l'événement (70 % des personnes interrogées ont jugé l'événement très satisfaisant).

L'objectif principal du séminaire était de communiquer sur les bonnes pratiques développées dans les différentes régions européennes dans le domaine des énergies renouvelables et de

la précarité énergétique, et identifiées par les partenaires du projet POWER TY, afin d'en promouvoir l'adoption dans d'autres régions.

Cet événement, qui aurait dû avoir lieu en présentiel en Lituanie, s'est tenu en ligne les [24 et 25 novembre 2020](#) en raison des restrictions de déplacement liées au contexte sanitaire. La première journée a porté sur les **solutions technologiques innovantes** les plus appropriées pour réduire la précarité énergétique grâce aux énergies renouvelables. Au cours de la deuxième journée, différentes **formules de financement** ont été analysées pour faciliter l'utilisation des énergies renouvelables par les populations vulnérables.

De bonnes pratiques ont été présentées, telles que les cuisinières solaires, les maisons modulaires 100 % solaires, les systèmes de gestion intelligente de l'énergie dans les habitations et les entreprises, des modèles de « société de services énergétiques » de type ESCO pour les populations vulnérables, la location d'installations qui tirent le meilleur parti des sources d'énergies renouvelables, les modifications des programmes gouvernementaux, le programme « Air pur pour l'Europe » et le programme AÉÉLA, entre autres. Ces bonnes pratiques ont été ajoutées à la plateforme d'apprentissage des politiques régionales d'Interreg Europe ([PLP](#), lien en anglais) sur laquelle elles sont validées et publiées dans la base de données de la plateforme après avoir été évaluées par des experts, et sont accessibles à l'échelle internationale.

- Lien vers les présentations du séminaire : [cliquer ici](#) (lien en anglais)
- Lien vers le communiqué de presse du séminaire : [cliquer ici](#)
- Lien vers les bonnes pratiques identifiées par POWER TY : [cliquer ici](#) (lien en anglais)

## LES RÉUNIONS RÉGIONALES DES EXPERTS POWER TY

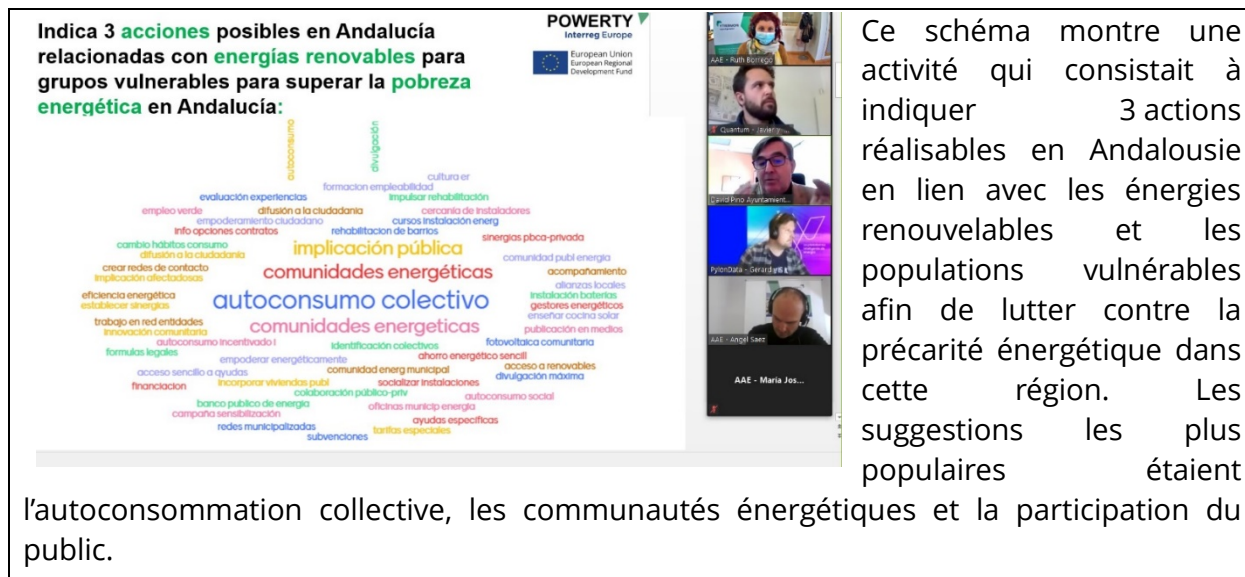
Lors de **réunions régionales**, les partenaires du projet POWER TY ont pu relayer les informations du séminaire à leurs experts respectifs dans chacune des régions. Ces réunions sont détaillées ci-dessous :

### • L'Agence andalouse de l'énergie (AAE – Espagne)

[Le 28 janvier 2021](#), 40 experts ont participé à la troisième réunion régionale des experts POWER TY, organisée par l'AEA. Le directeur général a accueilli les participants et l'université de Manchester a présenté la précarité énergétique (lien en anglais). L'université de Séville a

présenté une étude sur la santé et la réhabilitation énergétique, et l'Agence andalouse de l'énergie a détaillé le contenu du premier séminaire thématique interrégional, mettant en avant des bonnes pratiques espagnoles présentées par l'université de Huelva ([cuisinières solaires](#)), Quantum Energia ([location quantique](#)) et PylonData (outils d'analyse approfondie des données, développés pour être appliqués à la gestion des installations d'énergies renouvelables collectives dans les immeubles d'habitation), ainsi que le programme d'incitation à la rénovation énergétique des bâtiments en Andalousie (liens en anglais).

La section des réseaux a été très dynamique et a encouragé les parties prenantes à entamer de nouvelles collaborations afin de promouvoir de nouveaux projets en lien avec les énergies renouvelables et les populations vulnérables, en s'inspirant des bonnes pratiques présentées. Les parties prenantes ont souligné l'intérêt de l'autoconsommation collective et des communautés énergétiques.

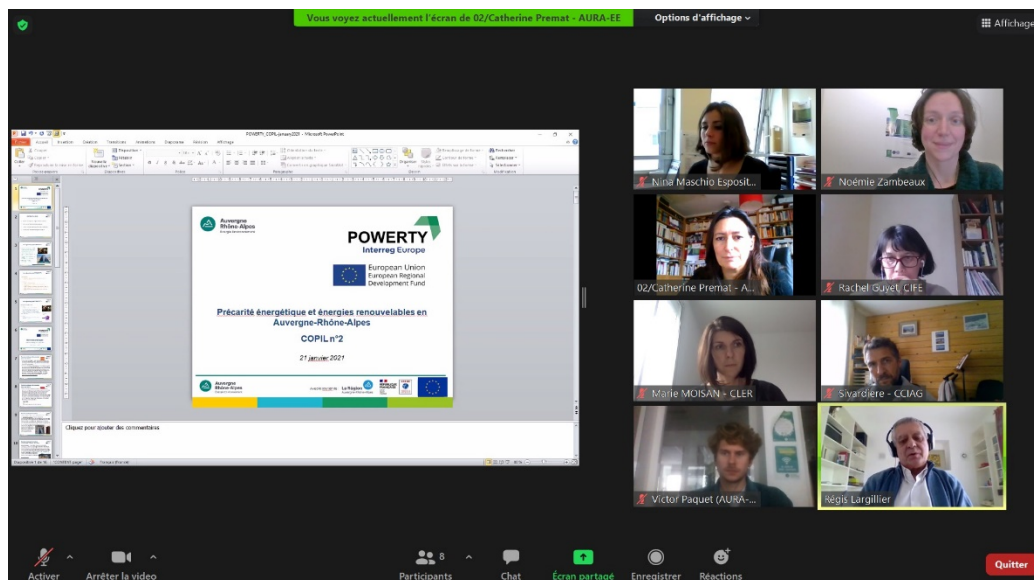


- L'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE – France)

[Le 21 janvier 2021](#), 8 experts ont participé à la deuxième réunion régionale des experts POWERTY, organisée par AURA-EE pour informer les parties prenantes sur le premier séminaire thématique interrégional et discuter des activités du projet POWERTY (lien en anglais).

Au cours de cette réunion, un ensemble de bonnes pratiques ont été présentées. Les participants ont manifesté un grand intérêt pour les maisons modulaires, présentées par le partenaire polonais (AOT), qui a pu échanger des informations avec les membres du comité de pilotage. En outre, l'étude de l'analyse SWOT (sur les forces, les faiblesses, les opportunités

et les menaces) a donné des idées pour la préparation du deuxième séminaire interrégional, qui sera organisé par AURA-EE au semestre prochain sur le thème du cadre réglementaire et normatif.

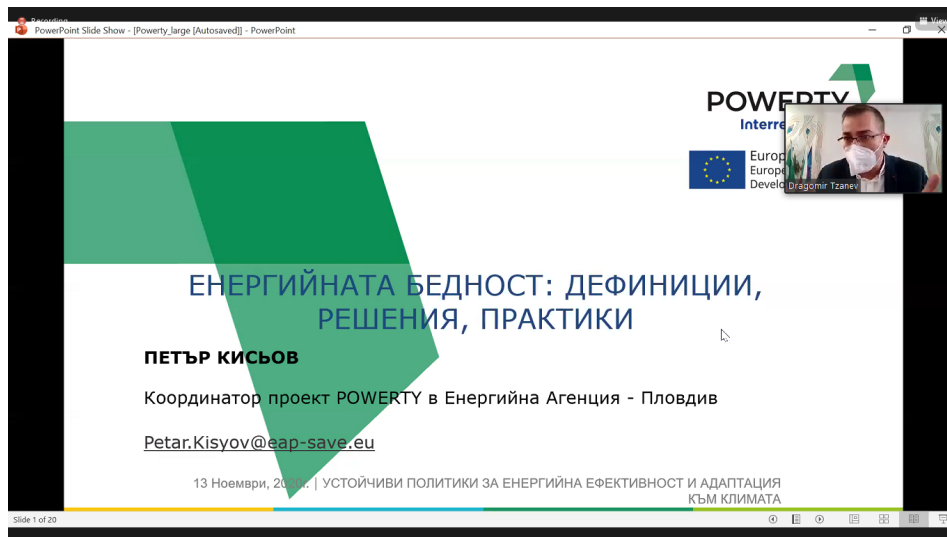


## • L'Agence de l'énergie de Plovdiv (EAP – Bulgarie)

Les [5](#) et [11](#) novembre 2020, 62 experts ont participé à l'atelier « *Turning green and/or staying warm?* », qui portait sur la neutralité climatique et la précarité énergétique en Bulgarie, et qui a coïncidé avec la deuxième réunion régionale des experts POWERITY en Bulgarie (liens en anglais).

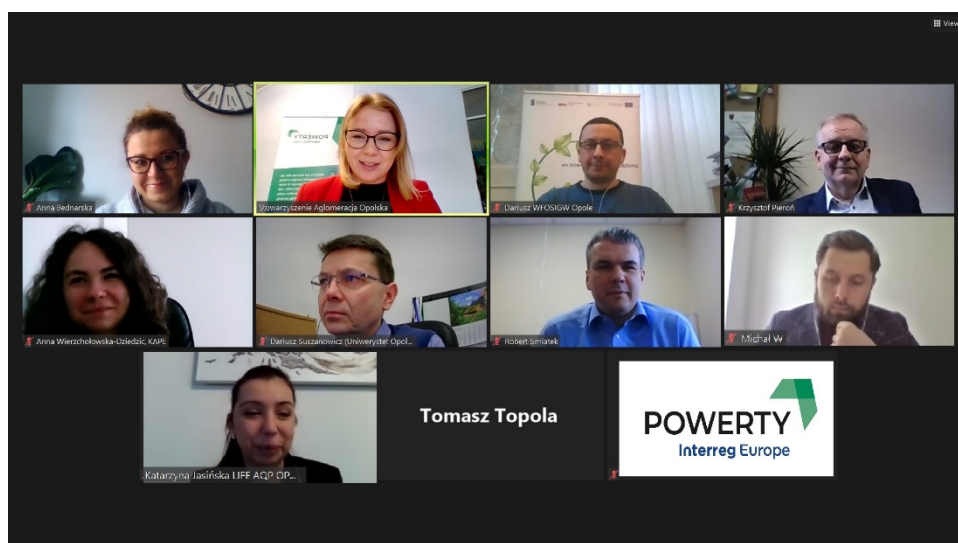
Au cours de la première journée, la précarité énergétique et l'expérience de la Bulgarie et de la Pologne ont été étudiées avec l'appui de l'université américaine de Bulgarie. M. Petar Kisyov (de l'EAP) a fait état des défis actuels et futurs en Bulgarie. Lors de la deuxième journée, sous les auspices de la 22<sup>e</sup> conférence annuelle sur l'écoénergie, M. Kisyov s'est adressé aux principales parties prenantes du pays. Un panel dédié s'est concentré sur la précarité énergétique et sur les politiques d'efficacité énergétique durable et d'adaptation climatique.

Dans sa présentation, M. Kisyov a accordé une attention particulière aux coopératives d'énergie et aux pratiques collectives comme moyen de réduire la précarité énergétique, ainsi qu'aux politiques actuelles et futures à cet égard. Il a également été fait mention des bonnes pratiques liées à la mesure nette virtuelle (système de crédit de factures pour l'énergie communautaire) et aux statistiques nationales.



## • Le Trust de l'agglomération d'Opole (AOT – Pologne)

Le 15 janvier 2021, 19 experts ont participé à la deuxième réunion régionale des experts POWERTY, organisée par l'AOT, consacrée aux bonnes pratiques dans le domaine des énergies renouvelables et aux solutions financières qui se sont avérées être un outil efficace pour lutter contre la précarité énergétique dans des pays comme l'Espagne, la France, la Lituanie et la Pologne (lien en anglais). Plusieurs solutions ont été présentées, telles que les cuisinières solaires, le système de gestion intelligente de l'énergie dans les habitations et les entreprises, les maisons modulaires, la location d'installations d'autoconsommation et les modifications des programmes gouvernementaux.



- L'Agence publique lituanienne de promotion des investissements (VIPA – Lituanie)

Le 28 janvier 2021, 30 experts ont participé à la deuxième réunion régionale des experts POWERITY, organisée par VIPA pour informer les parties prenantes sur le premier séminaire interrégional à Vilnius et discuter des activités du projet POWERITY (lien en anglais).

Lors des échanges, il a été convenu que la coopération entre toutes les institutions qui cherchent à adapter les mesures de lutte contre la précarité énergétique était primordiale et que la participation devait se faire à tous les niveaux : ministères, municipalités, travailleurs sociaux et populations vulnérables.

## LES RÉUNIONS DES PARTENAIRES EUROPÉENS

Les réunions des partenaires du projet POWERTY ont été l'occasion d'échanger sur les préparatifs du premier séminaire interrégional et sur les prochaines étapes du projet durant le semestre. Voici le descriptif de ces réunions, auxquelles ont participé l'ensemble des partenaires :

- Réunion du comité de pilotage [le 8 octobre 2020](#), au cours de laquelle des mesures ont été votées en lien avec la pandémie pour prolonger la durée du projet de 6 mois, sur les indications d'Interreg Europe (lien en anglais). En outre, l'état d'avancement et les prochaines étapes du projet ont été examinés, en mettant l'accent sur la préparation du premier séminaire interrégional dirigé par l'AEA et VIPA.
- Réunion de coordination [le 16 novembre 2020](#) pour finaliser les préparatifs du premier séminaire interrégional (lien en anglais).
- Réunion du comité de pilotage [le 21 janvier 2021](#), afin de revenir sur le premier séminaire interrégional, étudier les démarches à effectuer pour la suite du projet et se concentrer sur la préparation du prochain séminaire avec, entre autres, la présentation de bonnes pratiques par les partenaires concernant le cadre réglementaire et normatif (lien en anglais).

## RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE CONCERNANT LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

[Le 27 octobre 2020](#) (lien en anglais), la Commission européenne a publié la [Recommandation \(UE\) 2020/1563 du 14 octobre 2020 sur la précarité énergétique](#) à destination des États membres, afin qu'ils se penchent sur la question de la situation de précarité énergétique dans laquelle se trouvent de nombreux ménages. La précarité énergétique constitue un défi majeur pour l'UE.

Cette recommandation définit la **précarité énergétique** comme une situation dans laquelle les ménages ne sont pas en mesure d'accéder aux services énergétiques essentiels et souligne que des systèmes adéquats de chauffage, de refroidissement, d'éclairage et d'alimentation des appareils en énergie sont indispensables au maintien d'un niveau de vie décent et de la santé. En 2018, près de 34 millions d'Européens n'avaient pas les moyens de chauffer convenablement leur logement (données d'Eurostat).

L'accès aux services énergétiques est essentiel pour l'**inclusion sociale**. L'énergie fait partie des **services essentiels** auxquels chacun a le droit d'accéder. Les personnes dans le besoin doivent bénéficier d'un soutien leur permettant d'accéder à ces services.

La lutte contre la précarité énergétique peut donc apporter de **multiples avantages**, notamment une diminution des dépenses de santé, la réduction de la pollution atmosphérique (en remplaçant les sources de chauffage qui ne sont pas adaptées à leur finalité), un confort et un bien-être accrus et une amélioration des budgets des ménages. Ensemble, ces avantages stimuleraient directement la croissance économique et la prospérité dans l'Union européenne.

Un élément central de ce **pacte vert** européen est la **vague de rénovations**, une initiative conçue pour stimuler la rénovation des bâtiments privés et publics. Il est jugé crucial d'adopter conjointement l'initiative « vague de rénovations » et la recommandation européenne, afin de renforcer mutuellement les appels à remédier à la précarité énergétique et aux bâtiments les moins performants.

Il n'existe pas de définition standard de la précarité énergétique et il appartient donc aux États membres d'élaborer leurs propres critères selon leur contexte national. Toutefois, le paquet législatif intitulé « **Une énergie propre pour tous les Européens** » fournit des principes généraux et des informations utiles sur les causes et les conséquences possibles de la précarité énergétique. Il souligne également l'importance des politiques visant ce problème, en particulier celles associées aux plans nationaux en matière d'énergie et de climat (PNEC) et aux stratégies de rénovation à long terme.

Dans leur PNEC, les États membres doivent évaluer le **nombre de ménages en situation de précarité énergétique** et inclure un objectif indicatif de réduction de la précarité énergétique, en indiquant un calendrier et les grandes lignes des politiques pertinentes. La recommandation rappelle que la Commission a publié des [documents de travail](#) pour chaque État membre, qui contiennent des évaluations de chaque PNEC et comprennent des orientations sur la mise en œuvre d'un PNEC, notamment en ce qui concerne la précarité énergétique (lien en anglais).

Les États membres doivent protéger les clients vulnérables, en particulier ceux situés dans des régions reculées, évaluer le nombre de ménages en situation de précarité énergétique, ainsi qu'établir et publier les critères sous-tendant cette évaluation.

Les États membres doivent tenir compte de la nécessité de réduire la précarité énergétique dans le cadre de leurs obligations en matière d'efficacité énergétique. Une partie des mesures d'efficacité énergétique doit être mise en œuvre en priorité en faveur des ménages vulnérables, y compris ceux qui se trouvent en situation de précarité énergétique.

Selon la Commission, le recensement des ménages qui ont le plus besoin de protection et des habitations qui ont le plus besoin de rénovation contribue à mieux cibler et à mieux gérer

les interventions publiques, ce qui permet d'obtenir des résultats tangibles pour les consommateurs, d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire au minimum les distorsions dans le fonctionnement du marché intérieur de l'énergie.

Compte tenu de tous ces éléments, la **Commission recommande** aux États membres :

- de développer une approche systématique de la **libéralisation des marchés de l'énergie**, en vue d'en partager les bénéfices avec toutes les couches de la société, en particulier celles qui en ont le plus besoin ;
- de tenir tout particulièrement compte du [document de travail des services de la Commission](#) (lien en anglais), qui fournit des orientations sur les **indicateurs de la précarité énergétique**, ainsi que sur la définition de ce qui constitue nombre élevé de ménages en situation de précarité énergétique. Ils doivent se référer aux orientations de la Commission lorsqu'ils mettent en œuvre et mettent à jour leurs plans nationaux actuels en matière d'énergie et de climat conformément à l'article 14 du règlement (UE) 2018/1999 sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat ;
- d'utiliser les indicateurs décrits en annexe dans leurs évaluations de la précarité énergétique ; Ces indicateurs ont été définis par l'Office statistique de l'Union européenne (« Eurostat ») et l'Observatoire européen de la précarité énergétique (EPOV), et permettent de suivre la situation dans toute l'UE et de repérer les spécificités nationales tout en promouvant un apprentissage mutuel et des échanges de bonnes pratiques plus efficaces.
- de définir des **solutions intégrées** dans le cadre des politiques énergétique et sociale. Ces solutions devraient inclure des mesures sociales et d'amélioration de l'efficacité énergétique qui se renforcent mutuellement, en particulier dans le domaine du logement ;
- d'évaluer les **effets distributifs de la transition énergétique**, en particulier les mesures d'efficacité énergétique dans le contexte national, et de définir et mettre en œuvre des politiques qui répondent aux préoccupations connexes. Une attention appropriée doit être prêtée aux obstacles à l'investissement dans l'efficacité énergétique des logements et au profil des logements qui ont le plus besoin de rénovation, conformément aux stratégies nationales de rénovation à long terme ;
- d'élaborer toutes les politiques de lutte contre la précarité énergétique sur la base de processus sérieux et traçables de participation du public et d'un large engagement des parties prenantes ;
- de définir des mesures de lutte contre la précarité énergétique s'appuyant sur une coopération étroite entre tous les niveaux de l'administration, permettant en particulier une coopération étroite entre les autorités régionales et locales, d'une part, et les organismes de la société civile et les entités du secteur privé, d'autre part ;

- de tirer pleinement parti du potentiel de mobilisation des fonds et des programmes de l'Union, y compris dans le cadre de la politique de cohésion, pour lutter contre la précarité énergétique en analysant les effets distributifs des projets de transition énergétique et en donnant la priorité aux mesures ciblant les groupes vulnérables, afin de garantir l'accès aux aides ;
- de cibler, lors de l'allocation des fonds publics, en particulier des subventions, les ménages à faibles revenus dans les catégories de bénéficiaires qui disposent de ressources propres très limitées et d'un accès limité aux prêts commerciaux ; d'étudier le rôle possible des sociétés de services énergétiques et des contrats de performance énergétique dans la fourniture de solutions de financement de la rénovation pour les ménages en situation de précarité énergétique qui permettent à ces ménages vulnérables de surmonter l'obstacle de coûts initiaux élevés.

## LE PROJET POWERTY À L'ORIGINE DU PREMIER PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL DESTINÉ AUX PERSONNES ÂGÉES D'ANDALOUSIE



Le gouvernement régional d'Andalousie a élaboré et publié, dans le BOJA n° 221 du [16 novembre 2020](#), le premier plan stratégique global pour les personnes âgées d'Andalousie, doté d'un investissement de 145 millions d'euros (lien en anglais). Ce plan vise à organiser l'ensemble des politiques publiques destinées à promouvoir le bien-être des personnes âgées <sup>1</sup> dans une perspective globale, préventive et durable.

Étant donné que la **précarité énergétique** est un problème qui touche une proportion importante du groupe des personnes âgées, l'Agence andalouse de l'énergie a participé à l'élaboration du plan ainsi qu'à son exécution afin de réduire la précarité énergétique. Concrètement, dans le cadre des travaux préparatoires à ce plan, l'Agence andalouse de l'énergie a élaboré le document « **Diagnostic de la précarité énergétique dans le groupe des personnes âgées andalouses** », qui a permis, entre autres, de visualiser comment la précarité énergétique pouvait causer de graves problèmes de santé chez les personnes âgées et

---

<sup>1</sup> à partir de 55 ans

provoquer d'autres situations problématiques, telles que le risque accru d'incendie lié à l'utilisation d'appareils précaires et obsolètes pour chauffer les logements.

Dans l'exécution de ce plan global, l'Agence andalouse de l'énergie sera, jusqu'en 2023, responsable de l'un de ses programmes, intitulé « **Réduction de la précarité énergétique dans le groupe des personnes âgées** », au sein duquel l'ensemble des connaissances générées par le projet POWERTY seront exploitées, et plus particulièrement les bonnes pratiques identifiées à l'échelle européenne.

## LE RAYONNEMENT DU PROJET POWERTY

- POWERTY et le « Ding Dong Challenge » de la Commission européenne

[Le 1<sup>er</sup> décembre 2020](#) (lien en anglais), le partenaire lituanien (VIPA) a été invité à présenter la participation du projet POWERTY au « [Ding Dong Challenge](#) » de la Commission européenne : 15 influenceurs locaux, dont M. Mantas Bartusevičius de Lituanie, ont voyagé dans 5 pays européens (l'Allemagne, la Belgique, la Grèce, la Lituanie et le Portugal) d'octobre à décembre 2020 pour explorer plus de 70 initiatives écologiques. Leur voyage a été relayé sur Instagram (#DingDongUE).

L'influenceur lituanien a contacté des chefs d'entreprises et des entrepreneurs qui ont mis en œuvre des pratiques écologiques et éthiques dans leur activité, et ont montré à M. Bartusevičius comment ils aidaient les populations locales, relevaient des défis sociaux urgents et trouvaient de nouveaux modèles de travail inclusifs.

Sur son itinéraire n° 3, « **Bon pour les gens, bon pour notre planète** » (Lituanie), M. Bartusevičius a présenté le projet POWERTY, ses buts, ses objectifs, les partenaires et les étapes du projet. Les participants ont également échangé sur les énergies renouvelables et leur utilisation dans la vie quotidienne, et une discussion a eu lieu pour déterminer comment **aider les groupes sociaux vulnérables à bénéficier des énergies renouvelables afin d'améliorer leur qualité de vie.**

La rencontre a été utile pour l'équipe du projet POWERTY, car elle a permis de nouer de nouveaux contacts avec d'autres programmes et leurs partenaires associés, et de présenter le projet à un public plus large. En effet, la réunion a été relayée sur les réseaux sociaux via le compte Instagram de M. Mantas Bartusevičius, et un résumé de la réunion a été publié dans la presse locale.

## • VLOG « POWER et TY » en Pologne

Le partenaire polonais (AOT) a créé un Vlog intitulé « POWER et TY », afin de diffuser les questions liées au projet via des interviews d'experts. Le premier épisode du semestre, produit [le 19 octobre 2020](#), nous a présenté le « [Programme Air Pur](#) », un programme d'aide polonais qui vise à réduire la pollution atmosphérique et la consommation d'énergie en remplaçant les appareils de chauffage existants par des appareils plus efficaces et plus durables (liens en anglais). Ce programme vise à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables par des personnes en situation de précarité énergétique.

## • Une interview pour la radio en Espagne

[Le 11 janvier 2021](#) (lien en anglais), le chef de file espagnol (AEA) a participé à une interview pour parler du projet POWER TY sur la station de radio Onda Local de Andalucía (EMA-RTV). Cette interview, à destination de la population andalouse (soit plus de 8 millions de personnes), a permis de présenter les principaux résultats du premier séminaire interrégional, et plus particulièrement les solutions et les outils les plus adaptés pour lutter contre la précarité énergétique grâce aux énergies renouvelables (lien en anglais).

- Pour écouter l'interview, cliquez [ici](#) (en espagnol).
- Pour consulter la transcription de l'interview, cliquez [ici](#) (en anglais).

## • Présentation du projet POWER TY à l'occasion de la formation « Les gérants sociaux de l'énergie » de l'Andalousie, en Espagne

Le chef de file espagnol (AEA) a participé à la formation « Les responsables de la gestion de l'énergie sociale » organisée [le 15 octobre 2020](#) par l'Association des sciences de l'Environnement ([ACA](#), en espagnol), avec une présentation sur le projet POWER TY et le potentiel des énergies renouvelables pour lutter contre la précarité énergétique (lien en anglais).

Cette formation, qui s'inscrit dans un cycle de 4 formations de 20 heures, a permis de former des professionnels de différents secteurs, tels que le bâtiment, les énergies conventionnelles

et renouvelables, les services sociaux, l'information des consommateurs, l'administration des exploitations agricoles et les PME, entre autres, à la gestion de l'énergie. L'objectif de ces formations est de renforcer le rôle du responsable de la gestion de l'énergie sociale et le réseau des points d'information pour les consommateurs d'énergie (les points PICE), qui se développent dans toute l'Espagne.

- Pour accéder à la vidéo de la présentation, cliquez [ici](#) (vidéo en espagnol).
- Pour en savoir plus sur les points PICE, cliquez [ici](#) (lien en espagnol).

## • Présentation du projet POWERTY à l'occasion de l'atelier virtuel du projet Prospect, organisé par le réseau FEDARENE

[Le 20 octobre 2020](#), 5 conseillers PROSPECT ont présenté 5 modules de leur programme d'apprentissage visant à améliorer la capacité des parties prenantes à attirer les investissements écologiques (lien en anglais). Ina Karova, de l'EAP (Bulgarie), a présenté l'un des modules, intitulé « **Bâtiments privés : un financement intelligent pour la construction et des solutions contre la précarité énergétique** », ainsi que le projet POWERTY et certaines des bonnes pratiques développées en Bulgarie pour lutter contre la précarité énergétique.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#) (lien en anglais).

## • Le projet POWERTY à l'international

Stefan Bouzarovski, de l'université de Manchester, a représenté le projet POWERTY en tant qu'intervenant, modérateur ou panéliste à l'occasion de différents événements (liens en anglais) :

- [22/09/2020](#) : Le projet POWERTY à la 3<sup>e</sup> conférence biennale du Réseau d'écologie politique ;
- [02/10/2020](#) : Le projet POWERTY à la Conférence sur l'énergie juste, à l'université de Westminster ;

- [08/10/2020](#) : Le projet POWERTY au 5<sup>e</sup> atelier du groupe de travail technique sur l'énergie et le climat du Secrétariat de la Communauté de l'énergie ;
- [20/11/2020](#) : Le projet POWERTY à la conférence « Vision pour les consommateurs d'énergie », du Conseil des régulateurs européens de l'énergie ;
- [20/11/2020](#) : Le projet POWERTY à l'atelier sur la transition énergétique équitable pour tous, au Centre des politiques européennes ;
- [20/11/2020](#) : Le projet POWERTY à la Conférence nationale sur la précarité énergétique, université polytechnique nationale d'Athènes et Autorité de régulation de l'énergie grecque ;
- [17/12/2020](#) : Le projet POWERTY à la conférence Transition vers la démocratie énergétique, Fond pour l'environnement mondial.

## • Le projet POWERTY dans la presse

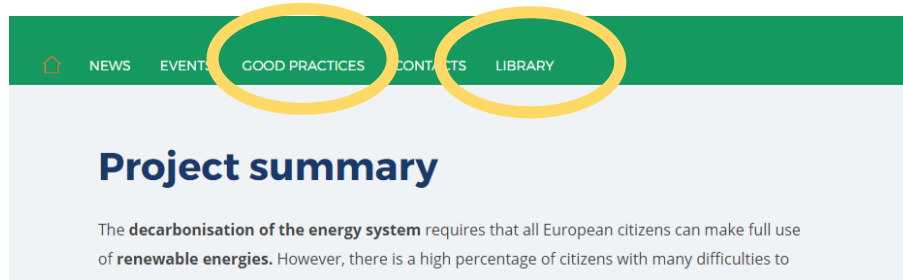
Parmi les mentions du projet POWERTY dans la presse ce semestre :

- [04/11/2020](#) : La lutte contre la précarité énergétique est le principal défi que doit relever la Bulgarie sur la voie de la libéralisation totale de son marché de l'énergie (lien en anglais) ;
- [21/12/2020](#) : Communiqué de presse sur le séminaire international ;
- [04/01/2021](#) : POWERTY dans la revue ENERGIES « *Confronting Energy Poverty in Europe: A Research and Policy Agenda* » (lien en anglais) ;
- [14/01/2021](#) : Le séminaire interrégional POWERTY et l'initiative ENGAGER (Energy Poverty Action, lien en anglais).

- Pour consulter notre kit de presse, cliquez [ici](#) (lien en anglais).

## • Le site web de POWERTY

Sur le site Web de POWERTY, vous pouvez consulter les informations et les actualités du projet, ainsi que les **bonnes pratiques** identifiées, y compris celles qui ont été évaluées par les experts d'Interreg Europe sur la plateforme d'apprentissage des politiques régionales.



Dans la bibliothèque (en anglais), vous trouverez notre **Guide des bonnes pratiques**, qui regroupe toutes les bonnes pratiques identifiées, dont certaines proviennent de pays extérieurs aux régions partenaires du projet POWERTY : <https://www.interregeurope.eu/powerity/library/> (lien en anglais). Certaines sections de la bibliothèque sont également consultables dans les langues locales des partenaires.

## Lumière sur l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)

L'[Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement \(AURA-EE\)](#) est l'agence régionale du développement durable de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Créée en 1978 avec le soutien du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'agence a pour objectif de promouvoir, coordonner et développer des programmes et des initiatives en faveur des énergies durables dans les secteurs du bâtiment et des transports, de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Cette agence régionale pour le développement durable est une organisation privée à but non lucratif regroupant plus de 70 membres, dont des autorités publiques régionales et locales, des producteurs, distributeurs et détaillants d'énergie, des ONG dans le domaine de l'énergie durable et de la protection de l'environnement, des organisations professionnelles dans les secteurs du logement social, de l'énergie et des services, des organismes financiers, etc.

Les activités d'AURA-EE s'adressent principalement aux autorités locales et régionales du secteur public et de l'économie sociale. L'agence les accompagne dans le processus de développement et de mise en œuvre de leurs projets, ainsi que dans la définition de politiques et de programmes locaux. L'agence coordonne de multiples réseaux thématiques au niveau régional, permettant aux acteurs régionaux et locaux de communiquer sur leurs expériences et de s'allier dans les domaines suivants : la planification énergétique durable, l'efficacité énergétique dans les secteurs du bâtiment et des transports, la production d'énergie locale et décentralisée, les bioénergies, la commande publique durable, la mobilité durable, l'économie circulaire, etc.

À l'échelle nationale, l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement est membre du réseau RARE, le réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement. À l'échelle européenne, c'est l'une des premières agences régionales créées en Europe. Elle est également membre fondateur de FEDARENE, la Fédération européenne des agences et des régions pour l'énergie et l'environnement. Le président d'AURA-EE est le vice-président délégué au changement climatique. AURA-EE soutient l'initiative de la Convention des maires de l'UE, à laquelle elle a adhéré, et participe en tant qu'agence régionale de l'énergie.

AURA-EE est également co-leader du Groupe Action 9 Environnement et énergie de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA). Elle contribue à la mise en œuvre et à l'amélioration de la gouvernance de cette stratégie, en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'agence a une expérience européenne de longue date, qui remonte au milieu des années 90, dans le développement, la coordination et la participation à des projets financés par l'UE. Elle a pris part aux programmes suivants : IEE, H2020, FP7, Interreg IV A, B et C, Interreg Europe, Interreg Espace Alpin, Interreg MED et Interreg Alcotra. Aujourd'hui, l'agence mène plus de 15 projets européens portant sur la précarité énergétique, l'aide à la rénovation énergétique des bâtiments, l'écomobilité, la gouvernance multiniveaux, les microréseaux, l'adaptation au changement climatique, la gestion des déchets, le bois énergie, etc. L'agence est également un partenaire privilégié des programmes européens, qui la consultent régulièrement pour la définition de nouveaux programmes pour la période 2021-2027.

Concernant la précarité énergétique, AURA-EE participe à plusieurs projets :

- RESILITERRE a reçu la subvention de l'ADEME (Agence de la transition écologique) dans le cadre de son appel à projets TEES en 2019 (Transitions écologiques, économiques et sociales). Le projet a pour objectif de fournir une analyse quantitative, qui permettra de croiser de nouvelles données avec les données existantes pour définir des indicateurs de précarité énergétique répondant aux besoins des acteurs territoriaux, une enquête qualitative pour analyser comment la précarité énergétique (logement et mobilité) est abordée par les acteurs des territoires et une formation pour les futurs gestionnaires régionaux ;
- PEnD-Aura+, lauréat d'un appel à projets lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire en 2018, portant sur les solutions d'économies d'énergie pour les personnes et les territoires en marge de la mobilité ;
- AÉÉLA PRO-INNO-23, qui permet aux agriculteurs (actifs ou retraités) propriétaires de leur logement et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes d'être accompagnés dans leurs projets de rénovation énergétique et de s'informer sur les aides financières disponibles.

## LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET POWERTY

Les deuxième et troisième séminaires interrégionaux du projet POWERTY se tiendront avant la fin du mois de juillet 2021.

Le deuxième séminaire, axé sur le **cadre réglementaire et normatif**, s'est déroulé en ligne les **8 et 9 avril** derniers et comprend des présentations de bonnes pratiques identifiées dans le cadre du projet POWERTY, ainsi que des contributions de grand intérêt telles que l'état des lieux des réglementations en Europe et dans chacune des régions partenaires. Nous avons également évoqué les communautés énergétiques avec REScoop, ainsi que d'autres projets européens tels que Social Green (logements sociaux écologiques) et Local4Green (politiques locales pour l'énergie verte).

Le troisième séminaire sera consacré au thème de l'**autonomisation** et devrait avoir lieu courant **juin 2021**. Nous communiquerons la date exacte via le site web et la liste de diffusion des parties prenantes du projet POWERTY.

Suite à ces deux séminaires, un atelier régional sera organisé par les partenaires du projet, afin qu'ils puissent relayer toutes les informations à leurs parties prenantes en juin et juillet 2021.

## LE CONSORTIUM POWERTY

### PROJECT LEADER



Agencia Andaluza de la Energía  
CONSEJERÍA DE LA PRESIDENCIA,  
ADMINISTRACIÓN PÚBLICA E INTERIOR  
CONSEJERÍA DE HACIENDA Y FINANCIACIÓN EUROPEA

SPAIN: Andalusian Energy Agency



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement

FRANCE: Auvergne-Rhône-Alpes  
Energy Environment Agency  
(AURA-EE)



ЕНЕРГИЙНА  
АГЕНЦИЯ  
ПЛОВДИВ  
ENERGY  
AGENCY OF  
PLOVDIV

BULGARIA: Energy Agency  
of Plovdiv (EAP)



POLAND: The Agglomeration  
Opole Trust (AOT)



LITHUANIA: The Public  
Investment and  
Development Agency (VIPA)



UNITED KINGDOM: University of  
Manchester – EU Energy  
Poverty Observatory (EPOV)

## CONTACT

Coordinateur du projet POWERTY

Agence andalouse de l'énergie – Joaquín Villar – [joaquin.villar@juntadeandalucia.es](mailto:joaquin.villar@juntadeandalucia.es)

---

**Lettre d'information semestrielle.** Si vous ne souhaitez pas recevoir cette lettre d'information, merci de répondre à cet e-mail ([nina.maschio-esposito@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:nina.maschio-esposito@auvergnerhonealpes-ee.fr)) en inscrivant « SE DÉSABONNER » en objet.

Cette publication a été réalisée avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg Europe. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'Agence andalouse de l'énergie et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou des structures de gestion du programme.

Le programme Interreg Europe de l'Union européenne est une initiative de coopération territoriale pour la période allant de 2014 à 2020 et vise à encourager la coopération entre les régions de l'Union européenne. Son objectif est d'aider les régions européennes à concevoir et à mettre en œuvre plus efficacement les politiques et programmes régionaux, en particulier les programmes de croissance et d'emploi des Fonds structurels et d'investissement européens, mais aussi les programmes répondant à l'objectif « Coopération territoriale européenne », grâce à l'échange d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques entre les parties prenantes de toutes les régions européennes. Le programme comporte quatre objectifs thématiques : la recherche et l'innovation, la compétitivité des PME, l'économie à faible émission de carbone, l'environnement et l'utilisation efficace des ressources. Le programme Interreg Europe couvre l'ensemble du territoire de l'Union européenne, la Norvège et la Suisse.

Le projet POWERTY fait partie du programme Interreg Europe, avec un budget total de 1 127 226 euros, cofinancé à 83,7 % par le Fonds européen de développement régional.

---